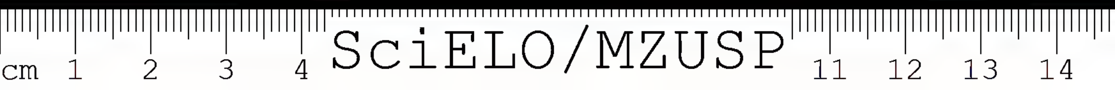
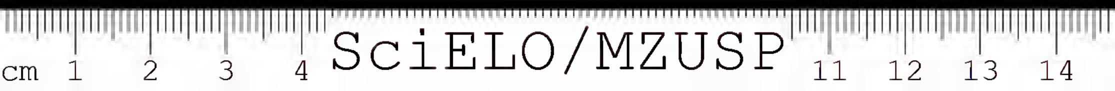
Maurice PIC

DIVERSITÉS ENTOMOLOGIQUES IX

(14 AVRIL 1951)

MOULINS
" LES IMPRIMERIES RÉUNIES "
15, RUE D'ENGHIEN, 15




cm 1 2 3 4
SciELO/MZUSP
11 12 13 14

La complaisance limitée

Je ne pense pas que l'on puisse montrer, sur le terrain entomologique, une mentalité rebelle à l'entr'aide mutuelle en ne répondant que partiellement aux demandes d'*assistance communicative* qui peuvent vous être faites. J'estime que la complaisance n'est pas illimitée, mais qu'elle doit se restreindre aux possibilités raisonnables, et c'est d'après ces directives qu'à l'occasion je règle mes actes.

Il n'est pas dans mon tempérament de refuser la communication de mes insectes, mais, ayant perdu des *types uniques* communiqués, maintenant, et l'on ne peut m'en faire grief, je n'envoie plus que des espèces représentées chez moi en plusieurs exemplaires. Je ne refuse pas, non plus, d'aider, de différentes façons, les jeunes abordant l'étude de l'une ou l'autre de mes spécialités, mais avec une *raisonnable modération.* Les sentiments de jalousie n'ont jamais eu de prise sur moi pour entraver mon aide matérielle, mais je trouve que des entomologistes *nouvelle école* vont parfois un peu loin dans leurs demandes. On dirait vraiment que, pour *certains jeunes,* les *vieux spécialistes* n'existent que pour faciliter leur travail personnel, simplifier les difficultés premières dans la mise en marche d'une étude spécialisée.

Depuis la dernière guerre, une certaine évolution s'est produite, un peu trop poussée, du côté personnel et entachée d'égoïsme ; on trouve tout naturel de demander beaucoup, plus naturel encore de ne rien offrir. Possédant quelque insecte intéressant (qui pourrait être cédé sans causer nul préjudice à personne), on néglige le

geste donateur ancien, qui montrait quelque gratitude pour les services rendus.

Il ne faut pas que les jeunes présomptueux des temps présents se croient tout permis, ou pensent pouvoir devenir *très vite bons spécialistes,* grâce surtout à l'aide bénévole de leurs prédécesseurs obligeants. Je crois que, comme par le passé, il importe tout d'abord et *personnellement de se débrouiller;* on doit *bûcher ferme* et aussi, avant tout, avoir en mains une collection constituée. Mes débuts de spécialiste ont été durs pour certaines familles et, au lieu de m'aider, des spécialistes de l'époque, *par jalousie,* m'ont cherché noise pour des riens, ou se sont employés surtout à m'entraver, ou me décourager dans mes premières tentatives d'envol. J'ai passé bien des heures (travail fastidieux) à copier des descriptions que le don de certains separata m'aurait évité ; j'avais aussi la fierté de ne pas demander à un *maître,* dans la crainte d'un refus, l'envoi, en communication de un ou deux *types* seulement. A l'occasion, j'allais, y étant autorisé, voir les *types* sur place.

Aujourd'hui, certains collègues m'écrivent pour me demander l'envoi de *tous mes separata* (sans rien offrir en compensation), ou, mieux encore, sollicitant la communication de *tous mes types* d'une famille. Récemment, un *demandeur,* au nom inconnu complètement, est allé plus loin encore, en me dressant une liste d'*insectes qu'il désirait voir,* comprenant non seulement mes *types,* mais aussi la plupart des vieilles espèces... comme si je n'avais personnellement constitué une collection spéciale qu'en prévision de la faire servir à son propre intérêt, ou pour le dispenser de constituer avant tout une collection de base. Un peu de désenchantement dans *l'obligeance à jet continu* est naturel quand on a pu expérimenter à ses dépens la mentalité de certains entomologistes et leur comportement trop égoïste, sans esprit de réciprocité en amabilité. Des insectes communiqués depuis longtemps ne rentrent pas *au bercail,* ou des contre-envois restent indéfiniment en suspens... Est-ce là un encouragement pour recommencer avec de nouveaux solliciteurs (la plu-

part du temps sans notoriété acquise), ne vous proposant même pas de vous rembourser les frais d'envois qu'il vous faudra assumer pour leur donner satisfaction.

J'ai été informé incidemment qu'un entomologiste abordant l'étude d'un de mes groupes n'avait pas de collection, mais seulement rassemblé des matériaux divers qu'on lui avait (sur sa demande) envoyés à déterminer, mais qui l'embarrassaient fort, d'où son désir d'obtenir de moi en communication la presque totalité de ma collection. Evidemment, l'examen de ma collection pourrait le *dépanner*, mais que ferai-je pendant ce temps... qui pourrait durer des mois, des années peut-être, privé de ma collection ? C'est peut-être là un détail sans importance pour certains esprits positifs ? Dans les *petites histoires de complaisance*, non seulement je ne gagne rien, mais je *supporte*, presque régulièrement, des frais d'envois, ceux-ci parfois élevés, sans que l'on songe à m'offrir le remboursement, cependant des plus naturels et généralement admis. Je dois passer pour avoir une bourse inépuisable, ce qui n'est cependant pas le cas. Je perds parfois de nombreuses heures à préparer *un desiderata* (ce qui me rapporterait une forte somme si j'étais un simple maçon) et, en compensation, je ne récupère absolument rien, pas même mes frais de poste. C'est beau, je le veux bien, le désintéressement, mais à la longue et répété, le geste se fait lourd et il n'est que juste que le zèle se refroidisse.

Je l'ai laissé entendre déjà, mais on ne saurait trop le redire (tant pis si ce *bis repetita* ne plaît pas), depuis la dernière guerre, le désintéressement ne se *porte plus,* l'égoïsme s'est développé à son détriment en absorbant à peu près tous les gestes de certains *travailleurs, zélés et infatigables* avec le bien d'autrui. Vais-je, après les constatations peu encourageantes faites, continuer à rester *vieux jeu ?* Raisonnablement non, dans la crainte de faire croire que j'ai complètement perdu la raison !

En résumé, à l'occasion, l'envoi, non pas de *tous les types,* mais de *quelques co-types* (et seulement en espè-

ces représentées pour plusieurs exemplaires, pour encourir moins de risques ou pertes) peut suffire.

Après mes observations discrètement présentées (1), que l'on ne se s'étonne plus de mon silence possible dans l'avenir, ou que l'on veuille bien se contenter d'une réponse *favorable limitée*. Quand on me demandera une aide modérée, je resterai, comme par le passé, disposé à répondre favorablement et dans la mesure du possible.

Les réflexions que je viens de présenter ne sont pas écrites pour les personnes raisonnables, raréfiées de nos jours, ni pour décourager complètement de solliciter, à l'occasion, mon soutien documenté.

Notes et descriptions (2)

Malachius abdominalis v. nov. bimaculatus [Malac.]. Thorax orné d'une bande médiane discale métallique et, en surplus, d'une macule de même coloration de chaque côté, en arrière. Maroc.

Une variété analogue quant au dessin thoracique, mais avec les élytres marqués de jaune au sommet, serait à attribuer à *M. marginellus* Ol., sous le nom de *var. lambessanus*. Algérie : Lambessa.

Flabellapalochrus saigonensis n. sp. [Malac.]. Oblong, brillant, à pubescence grise, noir métallique avec les élytres bleutés, membres noirs. Antennes marquées de

(1) Il était utile de les exposer et leur présentation dans un de mes ouvrages spéciaux (dont la composition variée comprend de nombreuses familles de Coléoptères) était indiquée pour leur donner une publicité non-spécialisée. Je souhaite que, le cas échéant, l'on se souvienne de mes observations générales pour que je n'aie pas à les répéter ultérieurement.

(2) En principe, les **types** des nouveautés se trouvent dans ma collection ; quand il en est autrement, je le signale.

clair en dessous des premiers articles, ces organes étant flabellés à partir du 5e article. Tête avec les yeux plus large que le thorax, celui-ci peu long, rétréci en avant et un peu moins en arrière, impressionné, irrégulièrement ponctué, plus étroit que les élytres, à base un peu surélevée. Elytres peu longs, un peu élargis postérieurement, courtement atténués à l'extrémité, à ponctuation peu forte et rapprochée. Pattes minces, simples. L. 2,5 m. Saigon (ex Barbier) (1). — Diffère de *mirabilis* Pic par la tête nettement plus large que le thorax, qui est nettement ponctué, les pattes entièrement noires.

Falsophrixothrix costatus n. sp. [Malac.]. Assez grand, robuste, à pubescence claire ou foncée en partie redressée, testacé avec la tête roussâtre, les élytres noirs à longue macule humérale et étroite bordure basale testacées. Antennes de poix, à base testacée, courtes, birameuses et poilues ; pattes testacées ; ailes foncées. Tête de la largeur du thorax, celui-ci court et large, tronqué en avant avec les angles postérieurs un peu avancés. Elytres à épaules effacées, peu plus larges que le thorax, courts, atténués et déhiscents au sommet, dépassés par les ailes et l'abdomen, fortement costés aux épaules avec d'autres petites costules internes, fortement et plus ou moins densément ponctués. Pattes un peu aplaties. L. 5 m. Saigon (ex Barbier). — Diffère de *humeralis* Pic par la taille moindre, la coloration autre du thorax et des élytres, ces derniers étant nettement costés.

Catorama robustior Pic (1928), préoccupé par *robustior* Pic (1927), de la Rép. Argentine, pourra prendre le nom de *Micheli*.

Stigmatium atrofasciatum n. sp. [Cleride]. Oblong allongé, brillant, noir, base du thorax, antennes, tibias et tarses roux, élytres, en partie ornés de granules, roux

---

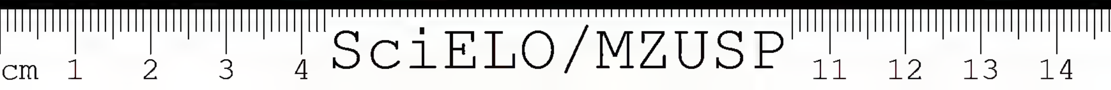
(1) Pour les nouveautés venant de Barbier, un **co-type** au moins figure dans la collection du récolteur.

antennes très longues. Thorax assez étroit et un peu long, sinué, surélevé en avant, ayant des dépressions transversales, en partie brillant et lisse, en partie mat avec des petits plis transversaux. Elytres un peu plus larges que le thorax, déprimés, peu longs, ayant des rangées de points s'effaçant postérieurement, roux fauve avec une ligne latérale et une fascie transversale anteapicale d'un noir de poix, apex flave et en outre, sur chaque élytre, deux petites macules flaves obliquement disposées et placées en dessous du milieu. Pattes longues, cuisses un peu claviformes. L. 9 m. Java (ex Rouyer). — Se distingue de *Apicale* Pic par les élytres ornés de petites macules flaves nettes et le thorax différent.

Le thorax chez cette espèce n'étant pas tuberculé latéralement (ce qui est le cas du genre *Ibidionidum* Gorh), cette espèce peut rentrer dans une division s.-générique nouvelle sous le nom de **Ingibionidum.** Dans ce s. g. nouveau rentrerait aussi mon ancienne espèce *Apicale.* Comme autres caractères, on peut retenir pour cette nouvelle division : antennes plus longues que le corps, élytres déprimés.

Exocentrus Barbieri n. sp. [Longicorne]. Petit, oblong, hirsute, roussâtre, obscurci par places, élytres à pubescence grise interrompue par des macules foncées se condensant en partie vers la base et près du sommet, en formant des dessins conjoints variés, avec une macule subfasciée prémédiane noire très nette, membres roux et annelés de noir ou de brun de poix. Dent du thorax bien marquée et inclinée en arrière. L. 3-4 m. Saigon (ex Barbier). — A placer près de *Coomani* Pic, mais ayant une autre disposition de pubescence, ou de dessins, sur les élytres.

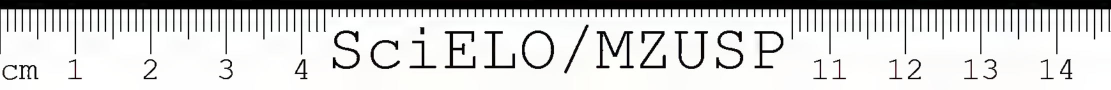
Ropica truncatipennis n. sp. [Longicorne]. Oblong, en partie brillant, en partie pubescent de fauve ou de gris, noir, membres compris. Thorax un peu plus long que



large, orné de mouchetures pubescentes en partie réunies avec des points divers en partie gros et épars. Elytres plus larges que le thorax, peu longs, atténués postérieurement, un peu déclives vers le sommet et tronqués à l'apex, ayant quelques côtes, une forte ponctuation rapprochée antérieure qui s'espace en diminuant en arrière et de petites gibbosités près de la base, avec presque toute la base ornée de pubescence blanche, cette pubescence s'étendant sur tout le reste des élytres près de la suture en s'élargissant postérieurement, aussi de petites macules grises sur les côtés. L. 6,5 m. Tonkin : Hoa-Binh. — Espèce très caractérisée par sa structure élytrale. Peut se placer près de *sinuata* Pic.

Ropica latepubens n. sp. Un peu allongé, assez robuste, opaque, noir, revêtu d'une pubescence grise uniformément continue sur les élytres, le thorax ayant, en surplus, quelques taches jaunes, celui-ci court et large, à ponctuation assez fine, espacée. Elytres un peu plus larges que le thorax, assez longs, un peu atténués et subarrondis à l'extrémité, à ponctuation assez fine, plutôt irrégulièrement disposée avec de faibles costules discales. L. 8 m. Tonkin. — Ressemble à *hohana* Pic comme forme, mais différent par son revêtement uniforme.

Stenotarsoides irregularis n. sp. [Endomychide]. Oblong-subovalaire, brillant, à pubescence jaune testacée avec les élytres plus ou moins largement noirs ou rembrunis sur le disque, antennes noires avec les premiers articles testacés. Thorax court et large, sinué postérieurement, peu plus étroit que les élytres. Elytres un peu convexes, subarqués sur les côtés, atténués à l'extrémité, à ponctuation assez forte, plutôt irrégulièrement disposée. L. 3 m. Saigon (ex Barbier). — Ressemble à *Alfieri* Pic, mais les antennes sont largement noires, les élytres apparaissent moins courts, avec, à l'état mature, la bande foncée discale prolongée jusqu'à la base.



Cyaniris lævicollis v. n. apicenotata [Phyt.]. Les élytres noirs sont marqués de clair à l'extrémité : Chine.

Lema metallipes n. sp. [Phyt.]. Oblong, large, brillant, noir, à reflets métalliques sur les pattes, dessus nettem·nt vert et glabre, dessous à pubescence blanche peu dense. Tête inégale en avant, à sillon médian sur le vertex, antennes grêles, à derniers articles allongés, non épaissis. Thorax court et assez large, à peu près de la largeur de la tête, peu resserré près de la base, sans sillon transversal marqué en dessus, sauf un étroit prébasal, à ponctuation peu distincte, éparse, mais avec quelques points ou petites impressions sur les côtés vers la base, peu élargi antérieurement avec les angles émoussés. Elytres courts, courtement atténués au sommet, à rangées régulières de points et en partie striés, les points plus fins postérieurement, à impressions foveiformes vers la suture près de la base. L. 5 m. Saigon (Barbier, in coll. Barbier). — Vaisin de *lacusa* Pic. en diffère par le thorax dépourvu de sillon net en dessous du milieu, la coloration plus nettement verte, etc.

Lepthispa bifoveolata n. sp. [Phyt.]. Etroit, allongé, brillant avec la tête opaque, la coloration noire. Thorax peu transversal, mais assez large, un peu rétréci en avant avec les angles antérieurs émoussés, ayant une sorte de carène lisse au milieu, flanquée de deux fovéoles, à ponctuation écartée. Elytres peu plus larges que le thorax, longs, atténués et explanés au sommet, finement strié-ponctués, un peu costés à l'extrémité. L. 4 m. Madagascar. — Espèce très carcatérisée par sa structure thoracique.

L. impressicollis mihi, de Madagascar, également tout noir, est d'une forme un peu élargie, les élytres sont peu rétrécis au sommet et moins explanés, le thorax plus long a les angles antérieurs un peu marqués et est orné, de chaque côté, d'une impression allongée prolongée en avant. L. 4 m. — A placer près de *Donckieri* Pic.

Le **irregularis** mihi, aussi de Madagascar, d'un noir métallique, a le thorax orné d'une grande impression latérale, ses angles antérieurs étant un peu avancés, tandis que la ponctuation n'est pas très régulière sur la base des élytres et ces organes sont un peu longs. Peut-être simple variété du précédent.

L. angustior n. sp. Allongé, subparallèle, brillant, noir, membres compris. Tête peu et finement ponctuée. Thorax large et court, un peu plus étroit que les élytres, à angles antérieurs nuls, à ponctuation forte et écartée. Elytres assez longs, courtement explanés au sommet, à rangées de points assez fins sur le disque, plus forts avec des stries sur les côtés et une impression externe vers le milieu. L. 4 m. Tonkin. — Voisin de *atricolor* Pic, plus étroit, élytres avec des stries ponctuées latérales plus régulières.

Zonitis præusta v. n. latenigra [Hétér.]. Dessus du corps roux avec les élytres noirs ayant sur chacun une bande latérale jaune élargie en arrière et s'arrêtant assez loin du sommet, membres noirs. Maroc. — Voisin de la *v. ancoroides* Esch. avec la coloration noire plus étendue sur les élytres.

Z. ferganensis mihi, du Turkestan, a une coloration élytrale analogue au précédent, mais avec la bande claire plus courte et presque aussi large en haut qu'en bas, les élytres sont plus élargis par rapport au thorax, l'avant-corps est finement ponctué, le dessous du corps est noir avec l'abdomen roux, les antennes sont noires avec les premiers articles marqués de roux, les pattes testacées avc les tarses noirs. L. 11 m.

Prioscelides atronitidus n. sp. [Hétér.]. Allongé, très brillant, noir. Tête largement tronquée en avant, à ponctuation écartée, plus ou moins forte, antennes presque cylindriques. Thorax assez large, rétréci en avant et en

arrière, à angles antérieurs marqués, à crénelures émoussées sur les côtés, à ponctuation fine et espacée. Elytres un peu plus larges que le thorax, longs, atténués à l'extrémité, nettement strié-ponctués. Pattes assez robustes. L. 13 m. Congo : Kasai. — Très distinct de *denticulatus* Frm. par la forme de la tête, le thorax nettement rétréci aux deux extrémités.

Mecynotarsus paulosignatus n. sp. [Hétér.]. Oblong-allongé, brillant, revêtu d'une pubescence soyeuse grise, testacé avec les élytres ayant chacun une bande antérieure présuturale brunâtre peu accentuée, jointe à une fascie postmédiane oblique plus nette (*forme typique*), ou bien les dessins bruns sont oblitérés (*v. n. innotatus*). Thorax presque de la largeur des élytres, subarrondi sur les côtés, corne longue, rétrécie en avant. L. 2 m. Congo. — A placer près de *simplicicornis* Pic, originaire du Sénégal.

Tomoderus sulcithorax (nouv.). Oblong, brillant, roux, antennes un peu élargies à l'extrémité. Thorax assez long, très dilaté-élargi en avant, sillonné sur les deux lobes. Elytres un peu larges et modérément longs. L. 3 m. Congo. — Peut-être var. de *ovipennis* Frm., caractérisée par le thorax nettement sillonné en dessus.

T. congoanus n. sp. Oblong, assez large, brillant, roux-testacé, membres testacés. Antennes à derniers articles peu larges. Thorax assez long, à lobe antérieur très élargi. Elytres larges et courts. L. 2,6 m. Congo. — Distinct du précédent par l'absence du sillon médian thoracique.

T. Micheli n. sp. Oblong-allongé, brillant, d'un roux brunâtre, base des antennes et pattes testacées. Antennes élargies à l'extrémité. Thorax assez court, à lobe antérieur nettement plus large que le postérieur. Elytres peu larges et relativement longs. L. 3 m. environ. Congo. — Plus allongé et plus foncé que le précédent.

T. pallescens n. sp. Allongé et un peu étroit, brillant, entièrement testacé, membres compris. Antennes peu élargies à l'extrémité. Thorax assez long, dilaté arrondi en avant, à lobe postérieur presque droit sur les côtés et un peu ruguleux. Elytres relativement longs et peu larges, à impression basale. L. 3 m. Congo. — Caractérisé par la forme de son thorax jointe à la coloration générale claire.

Leptaleus Prieuri (Nouv.). Robuste, brillant, noir, élytres avec une dépression transversale antérieure dans laquelle se trouve une courte bande jaune. Antennes testacées, à sommet noir. Thorax court et large, très étranglé à la base, bituberculé sur le lobe postérieur. Elytres courts et larges. L. 2 m. environ. Fort Sibut. — Peut se placer près de *unifasciatus* Desb., qui d'ordinaire est en partie clair et peu robuste.

Falsoeuproclus n. g. [Anthicidæ]. Etabli pour *Anthicus indenticulatus* Pic. Corps robuste, squamuleux ; tête tronquée postérieurement, à tempes marquées ; thorax trapéziforme, mais sans tubercules antérieurs. Ressemble au genre *Euproclus* Frm. quant à la forme de l'avant-corps, mais ayant des poils squamuleux courts, espacés au lieu d'une pubescence plus ou moins dense.

Anthicus Bovici n. sp. [Hétér.]. Allongé, peu brillant, à fine pubescence grise, roux, élytres plus pâles, ayant une bande transversale médiane et le sommet noirs, abdomen et pygidium noirs, ce dernier très développé et visible en dessus. Tête assez grosse, subarquée postérieurement. Thorax peu long, étranglé nettement sur les côtés, à lobe antérieur pas très large et subarrondi, postérieur surélevé et faiblement bituberculé. Elytres déprimés, subparallèles, assez longs, finement ponctués. L. 2,5 m. Congo (ex feu Bovet). — Ressemble un peu à *A. Vaucheri* Chob., de Tanger.

A. opaciceps Pic, du Congo, est variable, la coloration des pattes, ainsi que la forme changent. Chez la forme typique, les pattes sont diversement bicolores ; quand les pattes sont foncées, c'est la *v. n. obscuripes* et, quand elles sont entièrement claires, la *v. n. clarioripes*. Chez la *var. albarensis* mihi, du Sénégal, le thorax est obscurci avec la base rousse.

A. francevilleus n. sp. Petit, allongé, brillant, presque glabre, à ponctuation fine et espacée sur l'avant-corps, moins fine sur les élytres, ceux-ci à forte dépression antérieure, coloration générale testacée. Tête large, subarquée postérieurement ; thorax court, élargi subglobuleusement en avant. L. 2 m. Congo : Franceville. — A placer près de *Bottegoi* Pic, différent par la coloration générale claire.

A. Crampeli mihi, de Fort-Crampel, voisin du précédent, est plus grand, de coloration générale noire métallique, avec la base des antennes testacée, les pattes rousses avec les cuisses rembrunies ; de forme plus allongée que *Bottegoi* auquel il ressemble.

A. similicollis mihi, du Cameroun, est une petite espèce (voisine de *Bottegoi* Pic), robuste, brillante, glabre, finement et éparsément ponctuée, d'un roux obscur en dessus, les élytres étant un peu jaunâtres, les membres en partie roux, ayant la tête plus large que le thorax et ce dernier peu élargi en avant, élytres à peine impressionnés sur la base. L. 2 m.

A. Conradsi n. sp. Allongé, peu pubescent, noir, base des antennes et tarses testacés ; tête et thorax densément ponctués, subopaques ; élytres brillants, déprimés, avant le milieu avec des bossettes marquées, assez longs, à ponctuation forte et peu serrée sur la première moitié, fine sur l'autre. L. 2,5 m. Tanganika. — Voisin de *Bayoni* Pic, ponctuation des élytres différente, coloration des pattes autre.

A. bisuniguttatus n. sp. Oblong, pubescent de gris, hirsute, brillant, dessous roux, dessus noir de poix avec chaque élytre orné, en dessous des épaules, d'une macule jaune, antennes noires à base testacée, pattes testacées avec les cuisses un peu rembrunies. Tête large, subarquée en arrière, nettement ponctuée ; thorax peu long et peu élargi en avant, à ponctuation forte, peu écartée. Elytres peu longs, atténués à l'extrémité, sans dépression basale marquée, éparsément ponctués. L. 2,5 m. Congo français. — A placer près de *Anceyi* Pic, à coloration différente, le thorax plus étroit et plus fortement ponctué.

A. flavicolor Pic (Op. Mart. X, p. 11), préoccupé par *flavicolor* Pic (Op. Mart. IX, p. 4), devra prendre le nom de *flavicoloratus*. — *A. testaceonitidus* Pic (Ech. 1939, p. 21), du Maroc, préoccupé par *testaceonitidus* Pic (Ech. 1914, p. 36), des Indes, devra prendre le nom de *Plucheryi*.

A. boviellus n. sp. Allongé, brillant, presque glabre, à ponctuation diversement fine, un peu plus forte et très espacée sur les élytres qui ont une forte dépression antérieure, noir, élytres ayant chacun, avant et après le milieu, une macule discale jaune subtransversale, membres foncés. L. 3 m. Congo : Elisabethville (ex Bovie). — Voisin de *impollutus* Pic, avec une coloration plus foncée et des dessins réduits sur les élytres.

A. innitidioriceps n. sp. Assez allongé, un peu pubescent de gris, avant-corps assez robuste, un peu opaque, alutacé avec des points épars, élytres brillants, à ponctuation fine, espacée, fortement impressionnés vers la base, à bossettes très marquées, sillonnés sur la suture postérieurement, coloration rousse en dessus avec les élytres jaunes chacun étant maculé de brun sur la base, plus largement au milieu et brièvement sur le disque avant le sommet. Membres grêles, antennes foncées avec le premier article et les derniers clairs, pattes bicolores.

L. 3 m. Gabon. — Espèce d'un faciès assez particulier ; peut se placer près de *spectabilis* Laf.

Aulacoderus congoanus n. sp. Allongé, brillant, roux-testacé avec les élytres plus pâles, marqués d'une tache brune sur le disque vers le milieu, ces organes rétrécis en avant et en arrière, membres clairs. L. 2,5 m. Congo : Mombasa. — Diffère de *Maynei* Pic par la forme et le dessin des élytres. Parfois les élytres n'ont pas de dessins foncés en étant un peu moins rétrécis antérieurement (*v. n. divergens*).

A. Boviei mihi, du Congo, est petit, un peu allongé, brillant, pubescent, noir plombé avec la base des antennes et une partie des pattes testacées. L. 2 m. — Espèce, par sa coloration, tout à fait tranchée pour la faune congolaise.

A. Maynei Pic apparaît variable. La *v. basipennis* mihi, du Congo, a les élytres marqués de foncé sur la base et diversement vers le milieu.

Macrosiagon Theresæ v. n. Madoni [Hétér.]. Tête noire, pattes entièrement, ou presque toutes, noires. Gabon.

M. Auberti mihi ♂, du Gabon, voisin de *Theresæ* Pic, a le thorax noir à bord postérieur rouge, la tête, le dessous (avec l'abdomen en partie roux) et les pattes noirs ; les antennes flabellées sont noires avec la base testacée, les élytres jaunes sont marqués seulement de noir sur la base et la suture. L. 6 m.

M. Leseleuci v. n. diversipenne. Roux avec le thorax maculé de noir. Cochinchine. — Diffère de la *v. Vitalisi* Pic par le dessous du corps roux.

M. axillare v. n. senegalense. Noir avec l'avant-corps et l'abdomen roux. Sénégal.

LES IMPRIMERIES RÉUNIES, MOULINS

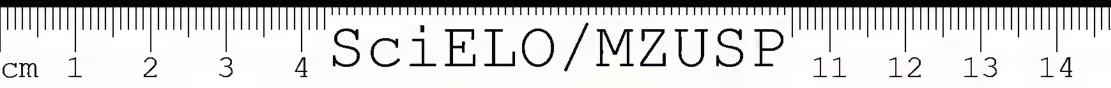


TABLE DES MATIÈRES